

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 28 AVRIL 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**MESSA IN OPERA DI L'OPERAZIONE DI PRUMUZIONE DI
U LIBRU È DI A LETTURA PRESSU À U PUBLICU
GIUVANILE "U LIBRU DI A TO PRIMA SCOLA"**

**MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION DE PROMOTION DU
LIVRE ET DE LA LECTURE EN DIRECTION DU JEUNE
PUBLIC "U LIBRU DI A TO PRIMA SCOLA"**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse est l'une des collectivités territoriales jouissant de prérogatives les plus élargies en matière de soutien au livre et à la lecture, et plus particulièrement en milieu rural.

Ainsi, depuis 2018, la Collectivité de Corse s'est fortement engagée dans cette politique ; les nombreuses délibérations adoptées par votre Assemblée, et notamment celle du 17 décembre 2020, approuvant la stratégie de redéploiement de l'action de la Collectivité de Corse en matière de lecture publique dans les territoires ruraux pour la période 2020-2027 et dans le domaine du livre, affirment cette volonté de faire du livre, de la lecture et du réseau des médiathèques, les points pivots de ses actions culturelles sur le territoire.

Ainsi, notre Collectivité entend développer l'accès à la lecture publique sur l'ensemble du territoire et ce dès le plus jeune âge, en conciliant les missions dévolues au réseau des médiathèques territoriales avec le soutien aux différents acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires).

Dans cet objectif, des projets liés à la création littéraire insulaire et à la promotion de l'édition d'ouvrages jeunesse en langue corse ont déjà été présentés à votre Assemblée en 2020.

Ainsi, un premier appel à projet pour la réalisation d'un ouvrage destiné aux enfants nés ou adoptés sur le territoire « una nascita, un libru », a été lancé courant 2020. Ce sont 3 000 foyers corses qui sont concernés par cette opération et recevront l'ouvrage primé. Cette opération favorise à la fois la création littéraire insulaire, la promotion de la langue corse, et la sensibilisation des enfants au livre.

C'est l'ouvrage de l'auteur **Ghjuvan-Francescu Mattei** et de l'illustratrice **Paula Caplette-Bussi** pour le titre « **D'isule nati** » qui a été primé.



Cependant, lors de la délibération du jury, une autre création s'est distinguée, celle de l'auteure **Diana Saliceti** et de l'illustratrice **Anna-Lou Bremondy** pour le titre « **Tesoru Meu** », convaincant le jury d'accorder à cette œuvre un prix spécial.

Il est donc proposé que cette seconde création soit destinée et offerte à tous les enfants entrant en première année de maternelle, soit 3 000 exemplaires.



Ce « prix spécial » sera soumis aux conditions de réglementation de l'appel à projet de l'opération « una nascita, un libru » soit :

- une dotation de 10 000 €.
- l'impression et tirage de 3 000 exemplaires, chez un éditeur insulaire (*estimé à 7 000 € HT*).
- des interventions et médiations culturelles autour de l'œuvre primée.

Suite à cette distinction, il a été proposé à l'Assemblée de Corse lors de la session du 26 mars et dans la continuité, un appel à projet pour 2021 destiné à pérenniser l'opération « *u libru di a to prima scola* », dont l'objectif sera d'offrir à tous les enfants entrant à l'école maternelle un ouvrage bilingue, issu d'une création littéraire, par un auteur, un illustrateur ou un binôme insulaire.

Le livre constitue un objet culturel essentiel au développement de l'enfant, à ses apprentissages langagiers et culturels. Par l'opération « *u libru di a to prima scola* », la Collectivité entend sensibiliser ce très jeune public au livre, à la lecture, à l'immersion dans la langue corse, contribuant ainsi à son éveil culturel.

Je vous propose de retenir d'une part, l'attribution du « prix spécial du jury » à la seconde création distinguée, aux mêmes conditions de réglementation que l'appel à projet « una nascita, un libru ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.